## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## MAIRIE D'AUBERGENVILLE

1, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC CS 20516 78416 AUBERGENVILLE CEDEX



TÉLÉPHONE: 01 30 90 45 00 mairienet@aubergenville.fr

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 10 mars à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de : Monsieur Mario MANCUSO Vice-Président.

<u>Etaient Présents</u>: Mario MANCUSO - Patricia DUTEL RODI - Françoise PERSIDE - Marc CONGARD

<u>Absents Excusés</u>: Edward DANGELOT - Gilles LÉCOLE - Thierry MONTANGERAND - Virginie MEUNIER - Sybille MARCHAND - Marie Josée VOINIER

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni ce jour, suite au report de la séance du 27 février 2025, faute de quorum.

Les membres du Conseil d'Administration ont délibéré sur les points suivants :

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2025,
- Financement des dossiers administratifs SOLIHA Yvelines.
- Création d'un poste de Conseiller supérieur socio-éducatif,
- Questions diverses.

P/Le Maire, Président du CCAS Le Vice-Président, Mario MANCUSO.

